

Retour dans les quartiers qui se sont embrasés

Six mois après les violences

Mercredi 12 avril. Comme tous les premiers mercredis du mois, à Montreynaud, l'assemblée des habitants fait le point sur les dossiers du quartier. « C'est vrai, reconnaît sa présidente, Elisabeth Rameau, qu'on en est sorti avec le moral dans les chaussettes... » Elle énumère. Des gosses ont caillassé le bus. Du coup, le «42» est suspendu. Les gamins descendent au collège à pied, entre les barres d'immeubles. Et font des conneries. Le «41» a été arrêté pour les mêmes raisons, pendant trois jours. Dur à vivre. Et puis il y a le Caba, l'épicerie sociale du quartier. Des louanges, ses animateurs en ont entendu, sur leur action, leur utilité sociale. Mais on lui a coupé les vivres. Malgré ses promesses, elle n'a toujours pas redémarré. Le Cosm est dans une m... noire. Le renouvellement urbain ? « Le GPV est apparu en 2001. Cinq ans plus tard, on gratte la terre. » Les travaux du forum ? « Les garages n'ont même pas été achetés. Trente ans que ça dure. » Six mois après les violences urbaines de novembre 2005, la tension monte, dans les quartiers stéphanois. « Rien ne s'est amélioré, c'est même plutôt pire », assène Elisabeth Rameau.

ET LES 100 MILLIONS ?

Des belles promesses, lancées sur les braises des autos calcinées, rien n'est venu. Où sont les cent millions d'euros, promis au tissu associatif ? « Ça, je n'en sais rien », avoue Gilles Artigues, député, élu de la République. « C'était avant tout pour la banlieue parisienne, et un petit peu pour Lyon, je crois... » Et les associations concernées ? « Je n'ai rien vu, affirme le directeur de l'Agef à Montreynaud, Jean-Pierre Boyer, avant de se reprendre : « si, notre subvention au titre de la politique de la ville est passée de 55 000 euros en 2005 à 70 000 euros en 2006. Elle était de 110 000 euros en 2004... » Et les simplifications administratives, avancées telles une évidence par nos ministres pour des bénévoles « à qui l'on demande beaucoup ? » « Ça, certainement pas. C'est de plus en plus compliqué à obtenir les financements, à monter les dossiers. » Entre les différents ministères et collectivités, l'Agef compte 14 financeurs différents. Qui versent les fonds à trois, six, neuf voire douze mois. « L'an passé, à même époque, j'avais perçu 67 500 euros de subventions. Cette année, je n'en ai que 22 000 ! A vous de vous débrouiller ». Comme Elisabeth Rameau, Jean-Pierre Boyer sent la situation se dégrader sur le quartier. « Les faits de petite délinquance se multiplient, les incendies de poubelle, des jeunes qui sont attaqués par des bandes... » Et pour compliquer le tout, depuis un mois et demi, on ne peut plus déposer une plainte sur le quartier. « Les gens, on les renvoie au commissariat rue Barroin. Beaucoup de gens ne sont pas véhiculés, c'est plus dur pour y aller ». Alors certains n'y vont pas. Et les statistiques de la délinquance baissent.



Le quartier de La Cotonne. Mercredi, le groupe inter associatif et médiation d'habitants de la Cotonne - Montferré a organisé une conférence de presse sur le thème : « La Cotonne, un quartier oublié ? Et ignoré ? »

A l'Agasef, association qui emploie une trentaine de travailleurs sociaux sur Saint-Etienne et la vallée de l'Ondaine (1), Anne-Marie Fauvet est plus mesurée : « que ces 100 millions d'euros ne soient pas encore retombés ne m'étonne pas, au vu des lenteurs administratives. Mais mieux vaut réfléchir avant de distribuer, car ça peut tomber dans des associations qui ne sont pas forcément républicaines, et qui ne travaillent pas à l'ouverture des quartiers. » Pour la directrice, novembre 2005 est « un épiphénomène » qui traduit la violence de la société. Elle raconte comment, à La Ricamarie, les gosses sont allés à la rencontre des éducateurs pour savoir où s'arrêter. « C'est eux qui étaient demandeurs, ils cherchaient des limites. Ils cherchaient des hommes, surtout. Dans ces quartiers, on trouve un gros pourcentage de familles monoparentales. » Anne-Marie Fauvet ressent la précarisation des associations qui œuvrent auprès des jeunes. « Elle est évidente », affirme-t-elle, les pouvoirs publics les prennent pour des prestataires de services. » Elle a vu l'évolution. Hier, explique en substance la directrice de l'Agasef, on montait un projet et on cherchait des partenaires.

Aujourd'hui, on va là où est l'argent et on monte une sauce autour... « Là, sur Saint-Etienne, de novembre sont des interrogations fortes sur notre société, et on ne sait plus quoi répondre. » Et Anne-Marie Fauvet de lancer un pavé dans la mare : « le secteur social n'aurait même pas besoin de moyens supplémentaires, mais d'une meilleure utilisation des fonds. Quand on voit le nombre de gens qui coordonnent les dispositifs : on trouve même des coordinateurs de coordinateurs ! Au final, y'a plus personne sur le terrain ! »

DÉMISSION

Autre solution, lancée à l'aube du couvre-feu, en novembre dernier, la constitution d'un collectif pour l'égalité des chances. L'égalité des chances qui devient pour 2006, à l'instar du cancer en 2005, grande cause nationale. Le collectif s'est constitué le 10 janvier 2006, sous la présidence de l'écrivain et grand ami d'Azouz Begag, Daniel Picouli. Azzedine Haffar, conseiller municipal de Décines, et président de l'association des élus de banlieue, en était le secrétaire général. Il a démissionné. « On devait être doté de

400 000 euros, on n'a pas vu l'ombre d'un centime », déplore-t-il. La trésorière du comité, Martine Trougouboff aussi, a jeté l'éponge. « À quoi bon rester, je n'ai rien à gérer », a-t-elle lâché en claquant la porte. Azzedine Haffar avait cru à la démarche. Etait même allé travailler au ministère, au côté de l'UMP Azouz Begag, lui, l'élu radical de gauche, « malgré les critiques dans mon propre camp ». Il dénonce aujourd'hui « des politiques zappeuses » et les effets d'annonce : « hier, c'était les violences urbaines, aujourd'hui le CPE, demain ce sera autre chose. » Avec son association, Azzedine Haffar voulait organiser les assises des banlieues au mois de mai, il a dû les repousser. Aucun ministre n'était disponible...

SANS RÉPONSE

Mercredi 19 avril, maison d'animation de la Cotonne. Le groupe inter associatif et médiation de la Cotonne Montferré, qui réunit une vingtaine d'associations, tient une conférence de presse. Objet : « la Cotonne, un quartier abandonné. Et ignoré. » Les habitants se plaignent. L'entretien du quartier est négligé. Oui, il y a des incivilités. « Mais il faut se battre

> LAURENT BLANCHON

au mois de novembre dernier

urbaines, rien n'a changé !

Association sous respiration artificielle

Le COSM de Montreynaud (450 adhérents) est sous respiration artificielle, plombé par l'arrêt des contrats aidés. On lui reconnaît une vraie utilité sociale sur le quartier, mais on lui réclame plus de bénévolat. L'ensemble du conseil d'administration a démissionné le 23 mars dernier. Et menace de fermer boutique.

Il se délecte des grands discours sur les banlieues. Lui, simple bénévole, a les mains dans le cambouis. Raphaël Leblanc est président du COSM, club omnisport social de Montreynaud. Social ? « Oui, social », insiste-il. « Parce que des mamans nous laissent leur gosse le mercredi après-midi de 13 h à 18 h alors que l'entraînement dure une heure et demi. Parce qu'on ne met pas les gamins à la porte quand on ne peut pas jouer dehors à cause du temps... » Le président, donc, en a ras la casquette. Lui et les autres élus du conseil d'administration ont tous démissionné le 23 mars dernier. Certes, les activités se poursuivent « par respect pour les adhérents » mais le cœur n'y est plus. Et vendredi, ils se réuniront. Peut-être pour la dernière fois. « Là, si on n'a rien de nouveau, alors nous prendrons une décision irrévocable. » Sérieusement, ils envisagent le pire : dissoudre l'association. « Chantage », leur aurait-on rétorqué en mairie. « Non, stricte réalité », ont-ils répondu. Il se pourrait bien que fin juin, 450 adhérents, dont une grande majorité de gosses et d'ados, trouvent portes closes à l'heure de s'inscrire dans l'une des sections sportives du club. « Si le Cosm ferme ses portes à Montreynaud, on court à la catastrophe », s'alarme un travailleur social sur le quartier.

DE NEUF... À DEUX SALARIÉS

D'après le président, voilà un an et demi que le COSM alerte ses financeurs, Etat, région, département, ville. L'arrêt des contrats aidés, et notamment des emplois jeunes, met en péril la vie de l'association. Maintenu sous respiration artificiel-



Raphaël Leblanc, président du Cosm, bénévole... « Est-on utile au quartier ? Si oui, alors, qu'on nous aide. »

le pendant des années, on lui coupe l'oxygène. Le COSM éditait neuf fiches de paie, dans toute la panoplie des contrats associatifs. Il est tombé à deux salariés en juin 2005. Depuis un an, le club vivote, en attendant une réponse claire des collectivités. Il a emprunté 3000 euros pour boucler la saison dernière. Les dirigeants s'y refusent cette année, malgré la menace, pour la section foot, de voir déprogrammer les équipes pour non règlement des factures. « Ils ont fait quelques erreurs, commis des mal-adresses auprès des gens qui les aidaient, les torts sont partagés », constate un observateur avisé du

quartier. « Ils n'ont pas donné aux techniciens de l'Etat et de la ville tous les éléments nécessaires à l'établissement des dossiers, et c'est aussi pour ça que ça a traîné », lâche un an, le club vivote, en attendant une réponse claire des collectivités. Il a emprunté 3000 euros pour boucler la saison dernière. Les dirigeants s'y refusent cette année, malgré la menace, pour la section foot, de voir déprogrammer les équipes pour non règlement des factures. « Ils ont fait quelques erreurs, commis des mal-adresses auprès des gens qui les aidaient, les torts sont partagés », constate un observateur avisé du

ment pour gérer la salle des fêtes dont il a la charge. Le minimum vital, d'après les dirigeants... soit 19 000 euros. « La question est : est-on utile sur le quartier ? », résume Raphaël Josette Schérian, adjointe au maire en charge des associations. Des dossiers. Des paperasses. Ce qui, pour les collectivités, est la garantie du bon usage des fonds publics, devient un calvaire pour un groupe de bénévoles. Pourtant, le Cosm a revu depuis ses ambitions à la baisse. Il a écrié ses activités et ne réclame plus que quatre emplois : un coordinateur, une secrétaire et deux CAE (contrat d'accès à l'emploi), notam-

euros. La subvention exceptionnelle sera proposée au conseil municipal du 15 mai. Et les 10 000 euros restants ? « L'Etat semble d'accord pour les verser. » Qui les versera ? Les deux élus gonflent les joues en signe d'interrogation. « La politique de la ville, peut-être un peu jeunesse et sport... » Quand ? Même embarrassé. « Rapidement... Certainement... » L'Etat s'est désengagé du secteur associatif pour miser massivement dans le renouvellement urbain. Et la ville ne peut pas tout. Voilà une réalité difficile à reconnaître pour des élus municipaux qui soutiennent le gouvernement.

COUPE DU MONDE

Le COSM doit organiser, le 4 juin, une mini coupe du monde. 32 équipes venues de tout le département, équipées de la tête aux pieds aux couleurs des pays qualifiés. Un projet à 11 000 euros, dont 4 000 euros de participation municipale. « Un tournoi de gosses, qui donne une bonne image du quartier, tous en repartent enchantés », plaide Raphaël Leblanc. Au regard de la situation, la ville l'en aurait dissuadé. Le député Gilles Artigues a, quant à lui, fermement pris position pour le maintien de la manifestation. La ville versera-t-elle sa subvention ? « On fera tout pour », répond Josette Schérian. La ville versera-t-elle sa subvention ? « On va regarder, on va faire le maximum. » Oui ou non ? « Je ne veux pas donner de faux espoirs, même si on y tient tous... » Et après, on s'étonne que les bénévoles baissent pavillon. Et que les quartiers s'embrasent.

> LAURENT BLANCHON

Quand la ville discute le bout de gras

Symbole du renouvellement urbain à Montreynaud, le projet de démolition de la Tour plein ciel semblait se passer pour le mieux. La ville a déjà racheté 32% des 96 appartements de la tour, et aurait récemment conclu un accord avec une SCI propriétaire de 46 autres %, le tout, sans la moindre procédure, et dans une relative sérénité. Patatras ! Le cas de l'appartement de la gardienne vient semer la zizanie dans les apparentes bonnes relations entre la ville et le syndicat des copropriétaires. La raison ? Elle est simple ! Les copropriétaires veulent vendre à la mairie l'appartement de la gardienne, déci-

sion votée en assemblée générale le 20 janvier dernier. La ville, elle, refuse de l'acheter, et considère qu'elle s'en rend propriétaire de fait, en acquérant tous les autres logements, comme n'importe quelle partie commune. Le montant du magot est mince. La loge de la gardienne vaut entre 12 000 à 15 000 euros. Le bout de gras, en quelque sorte. Pour ces quelques milliers d'euros, la ville vient d'assigner le syndicat des copropriétaires devant le tribunal de grande instance de Saint-Etienne, afin d'obtenir l'annulation des décisions de l'assemblée générale. Et ce, alors qu'elle avait fait, grâce à la négocia-

tion, l'économie de procédures judiciaires pour l'ensemble des cas traités jusqu'alors dans la tour ! Etonnant. « C'est une décision contraire aux principes de courtoisie que la ville avait, elle-même, fixée dans ce dossier », peste le syndicat, Philippe Bernard, qui qualifie la position municipale de « mesquine ». Avec cette vente, le syndicat des copropriétaires voulait simplement mettre un peu de beurre dans les épinars. Car le prix des ventes n'atteint pas des sommets, entre 250 et 400 euros le mètre carré, au maximum, pour un appartement en parfait état. « Même sur Montreynaud, on ne peut pas rache-

ter à ce prix », souligne Christine Etievant, secrétaire-comptable du syndicat. « Nous mettons en garde la ville sur les conséquences qui pourraient découler de cet incident », prévient Philippe Bernard. Il reste, dans la tour, trois propriétaires occupants, six propriétaires bailleurs, une société et trois professions libérales (un dentiste, un médecin, un orthophoniste). Le climat de négociation va-t-il se durcir ? La démolition, d'abord programmée en 2006, repoussée à 2007, pourrait ne pas intervenir avant 2008.

> L.B.